

Bois-énergie : solution miracle, eldorado, illusion ou catastrophe en marche ?

par Hervé LE BOULER

L'irruption dans le sud de la France de grandes centrales industrielles de production d'énergie à partir de biomasse bouscule la filière forêt-bois régionale. Une organisation nouvelle s'instaure.

Nous avons choisi de donner la parole à chacun des acteurs * concernés par cette réorganisation.

Ici, France Nature Environnement, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, nous donne sa position sur la question.

Afin de lutter contre les dérèglements climatiques, remplacer dans les grosses centrales une source d'énergie carbonée fossile par une source d'énergie carbonée renouvelable comme le bois énergie est une solution a priori simple à mettre en œuvre mais imparfaite, car il y toujours rejets de CO₂. Cette solution est source de débats intenses quant à son caractère durable, tant dans son principe que dans ses modalités.

Brûler du bois-énergie n'est pas systématiquement la meilleure option à moyen terme

L'idée initiale que le carbone du bois a un effet neutre vis-à-vis du climat est aujourd'hui quasi abandonnée. L'important est de considérer l'évolution du bilan quantitatif de carbone total dans l'atmosphère sur une période suffisamment longue. Dans un modèle théorique, il est facile de montrer qu'au lieu de couper des arbres pour les destiner au bois énergie, il est beaucoup plus efficace de continuer à stocker du carbone dans des arbres en croissance destinés à une récolte future pour des usages non énergétiques. Compte tenu de l'évolution rapide des technologies du bois matière et de la chimie verte, on ne peut pas affirmer que ce qui a aujourd'hui peu de valeur en usage sciage traditionnel n'en aura pas dans le futur, du fait des sauts technologiques en cours. Ces nouveaux usages, en particulier ceux issus des progrès de la fibre matière, permettent d'envisager des niveaux de recyclage et d'économie circulaire de l'ordre de ce qu'on voit dans le verre l'aluminium et l'acier. Le bilan carbone lié alors à l'effet de substitution matière (1 tonne de CO₂ émis en tant que bois matière permet d'éviter 3 à 5 tonnes liés à la fabrication et l'usage d'autres matière) devient alors sans commune mesure avec le bilan irrémédiablement médiocre du bois énergie (0,3 à 0,6 tonnes de carbone fossile évité par tonne de carbone bois rejeté dans l'atmosphère).

* D'autres acteurs de la filière seront également invités à donner leur position dans un prochain numéro de la revue.

Ne pas croire que le bois en forêt est facile à mobiliser sans impacts négatifs

Il en va un peu du bois en forêt comme de l'épargne des français. Vu par le statisticien, la quantité totale est énorme et l'accumulation annuelle significative. Mais bois en forêt, même physiquement accessible ne signifie pas du tout bois sur le marché, c'est-à-dire à la vente.

Une part importante des surfaces forestières est issue de l'abandon massif de terres agricoles depuis 150 ans. Il en résulte une propriété très morcelée et une faible implication de nombreux propriétaires dans la gestion. Toutes les enquêtes confirment que, majoritairement, en nombre et en surface, la coupe de bois n'est pas la première des priorités des propriétaires privés et lorsque la coupe de bois existe, une part significative se fait en mode d'autoconsommation de bois de chauffage. Dans ce contexte faire le lien entre l'accroissement biologique des forêts et la ressource réellement accessible est un calcul le plus souvent théorique et incertain. Ce qui importe est de faire la relation entre le bois « à vendre » et les besoins. Imaginer qu'il suffit qu'un acheteur se présente pour que des vendeurs se mettent à « sortir du bois » est probablement illusoire. En conséquence, à besoin en bois donné, l'effort de récolte portera probablement sur des surfaces plus réduites que prévu. A cela s'ajoute l'importance des coûts fixes incompressibles liés à l'organisation d'un chantier de récolte en bois énergie pour des produits à faible valeur ajoutée.

La surestimation de la ressource réellement « à la vente » et le poids des coûts fixes de chantier conduisent à une tendance spontanée à maximiser les volumes récoltés par chantier et par hectare et à simplifier à l'extrême les techniques de récolte. Le modèle spontané associé à ces contraintes est la coupe rase sur des surfaces les plus grandes possibles avec récolte des arbres entiers. Ce tropisme économique est contraire aux intérêts de la forêt et des forestiers, et ne pourra être contré que par des démarches volontaires de bienveillance qui ne sont pas garanties dans le temps.

Des acheteurs en situation de quasi-monopole génèrent de nombreux risques

Il a bien sûr des façons de récolter le bois pour l'énergie en assurant le respect de la multifonctionnalité, et y compris en utilisant la récolte pour améliorer la forêt à tous points de vue ou pour maintenir ses fonctions : résilience, qualité des bois, baisse des risques incendie et sanitaire, paysage, biodiversité, création d'emploi et de plus-value locale. Cette gestion ne peut se concevoir que dans un cadre territorial commun ras-

semblant détenteur de la ressource (les forestiers) et utilisateurs (collectivités locales et habitants). Dans cette relation il y a convergence possible et naturelle entre les intérêts et attentes des propriétaires et ceux du reste de la population autour de valeurs partagées, la vie des Parcs naturels régionaux (PNR) le montre quotidiennement. Le modèle développé par les communes forestières et les PNR reste le plus pertinent pour le développement du bois énergie dans les régions où les forêts ont une fonction de production de bois matériau encore peu développé, car c'est le seul qui permet, par le consensus sur les valeurs de territoire, d'intégrer les externalités non marchandes dans la gestion forestière. Un processus aussi massif que l'approvisionnement des méga-centrales mettant en œuvre un opérateur unique sans lien avec la vie de la multitude de territoires de la zone d'approvisionnement, rend peu probable — ou en tout cas beaucoup plus complexe — ce type incontournable de relation acheteur-vendeur au plus près des territoires.

Un opérateur acheteur quasi unique et massif, quel qu'il soit, crée une situation de quasi-monopole qui déséquilibre totalement la relation acheteur-vendeur. Une fois le processus d'approvisionnement engagé, il n'y aura plus de place à d'autres acheteurs sur le marché régional, les vendeurs devront passer par les conditions de l'acheteur. Si, comme on peut le penser le modèle bois biomasse en méga centrale sans cogénération conduit à un arrêt au bout de quelques années du fait de ses faiblesses intrinsèques, l'ensemble de l'amont forestier se trouvera instantanément en perte de débouchés et donc de revenus pour mettre en œuvre une gestion forestière réellement durable.

A l'inverse un réseau de chaudières locales à vocation de production de chaleur et le développement du marché domestique de chauffage au bois (bûches ou plaquettes) offre beaucoup plus de souplesse et de résilience économique diminuant les impacts tout ou rien de l'acheteur unique et en équilibrant la relation acheteur-vendeur

Il reste que pour des propriétaires en impasse économique, l'option bois-énergie en mode commercial industriel apparaît souvent aujourd'hui comme une solution lui permettant de dégager quelques revenus de sa forêt, si telle est son intention.

Historiquement, la forêt quasi exclusivement gérée comme source de bois-énergie a été cause de ruine dans tous les sens du terme : pour le propriétaire, les sols, la biodiversité, la forêt. C'est toujours le cas dans de nombreux pays. Sachant cela, le développement moderne du bois-énergie est donc à manier avec beaucoup de précautions en voyant loin et en s'efforçant de tout voir.

H.L.B.